

Marée à La Rochelle - la Pallice : **BM 12h49 (0.74m) - PM 18h43 (6.28m) coeff 102**

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est <https://cnlr.fr>
- 3.2 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal VHF de la course : **74**
- 3.4 Les informations **pourront** être relayées sur le groupe Whatapp CNLR- régates <https://chat.whatsapp.com/HfZE5S5LDmoLd7IFyg40gs>



6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Date des courses : le **Dimanche 19 Avril**
- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la course est **10h25**.

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement de la zone de course est : **Baie de La Rochelle, Pertuis d'Antioche, Pertuis Breton**

9. LES PARCOURS

- 9.2 Le parcours, sous réserves de changements apportés par le comité de course et annoncés à la VHF au plus tard 15 minutes avant le départ, est ainsi défini :

Marque	A laisser à	Marque à contourner	Remarques
Départ Ouest Minimés			
Bouée 1	tribord	X	46° 07' 21" N ; 1° 12' 32" W
Bouée 2	bâbord	X	46° 08' 12" N ; 1° 11' 49" W
Cardinale Ouest Roche du Sud	tribord	X	
Plateau du Lavardin	bâbord	X	Toutes Marques comprises
Cardinale Est Marie-Anne	bâbord	X	
Cardinale Est Vivagel	tribord		
Cardinale Sud Chauveau	bâbord	X	
Bouée 1	tribord	X	46° 07' 21" N ; 1° 12' 32" W
Danger Isolé Aix NW	bâbord	X	
Bouée 2	tribord	X	46° 08' 12" N ; 1° 11' 49" W
Arrivée Ouest Minimés	tribord		A laisser à - de 3 longueurs POINTAGE DE L'HEURE D'AR- RIVEE

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont celles indiquées dans les arrêtés préfectoraux et les Instructions Nautiques du SHOM, notamment le banc du Lavardin, les abords du Fort Boyard, la zone du port de La Pallice ou les filières.

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre **le mât arborant la flamme CNLR sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord** et **le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord**.
- 12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

- 14.1 La ligne d'arrivée sera entre le phare du bout du monde et **le côté parcours de la bouée Ouest Minimes qu'il faudra laisser à moins de 3 longueurs**.
- 14.2 **Chaque concurrent doit noter son heure d'arrivée en heure légale** (heure GPS en heures minutes et secondes) et **la transmettre par VHF au bateau comité dans les dix minutes suivant son arrivée**.

19. REGLES DE SECURITE

- 19.1a **Une VHF en état de fonctionnement est obligatoire pour tout bateau.**
- 19.1b **[DP] [NP] Emargement par appel VHF des bateaux et des équipages sur l'eau par le comité de course avant le départ de la première course de la journée.**
- 19.1c **[Le port de la brassière est obligatoire pour tous les concurrents naviguant en solitaire. L'administration des affaires maritimes recommande le port permanent pour tous.**
- 19.2 **[DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.**
- 19.4 Utilisation du Bout dehors : Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

22. BATEAUX OFFICIELS

Le bateau officiel (Comité) sera le **Dufour 40 « Astrolabe 2 » de couleur blanche**.

28. PRIX

Un prix pourra être remis à chaque concurrent lors du pot amical qui suivra la proclamation des résultats au club house du CNLR le **Dimanche 19 Avril** environ 30 mn après l'arrivée du dernier bateau

ARBITRES DESIGNES

Président-e du comité de course : **Patrick MARECHAL, 06 85 71 31 17**

Président-e du comité technique : **Philippe BARDIN**